

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/4003/176

ayant pour objet :

exploiter une nacelle de la marque Haulotte du type HA260PX, avec le numéro de construction AD126115

au demandeur :

Loxam Rental, 25-27, Parc d'activité de Capellen, L-8308 Mamer

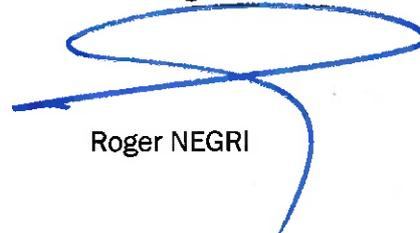
Mamer, le 14/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre f.f.,



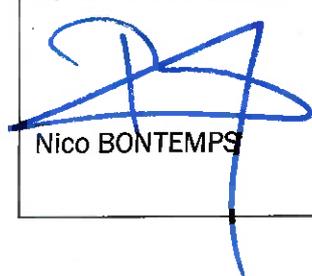
Roger NEGRI

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du **14/11/2024** jusqu'au **29/11/2024** inclus.

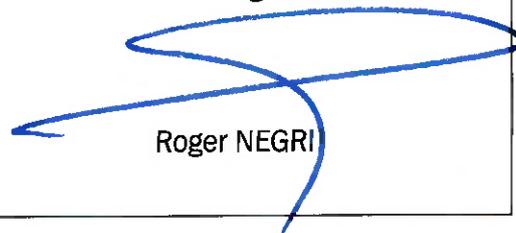
Mamer, le 14/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre f.f.,



Roger NEGRI